



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE  
DES AVOCATES ET AVOCATS  
DU QUÉBEC

**Commission des services juridiques**  
**Att. : ME YVAN NIQUETTE, président**  
2, Complexe Desjardins, #1404  
Montréal (Québec) H5B 1B3

par courriel : [yniquette@csj.qc.ca](mailto:yniquette@csj.qc.ca)

**Objet : Facturation à l'aide juridique**  
**Covid-19**

---

Me Niquette,

Nous nous adressons à vous dans le cadre des mesures adoptées par les différentes autorités afin de faire face à la crise liée à la Covid-19.

Nous avons pris connaissance du communiqué du 17 mars 2020 de la Commission des services juridiques intitulé *Aide juridique – service de l'approbation des honoraires des avocats de la pratique privée*.

Nous sommes conscients que le Service d'approbation des honoraires des avocats de la pratique privée doit fonctionner avec des effectifs réduits afin de respecter les mesures d'isolement mises en place pour réduire les risques de propagation du virus.

Or, face à la crise actuelle, plusieurs de nos membres en pratique privée qui acceptent des mandats d'aide juridique expriment leurs inquiétudes face à leur situation financière. En effet, avec la suspension des activités judiciaires régulières, le cheminement de plusieurs dossiers sera retardé et, par conséquent, la facturation à l'aide juridique le sera également.

Nous ne pouvons laisser les avocats dans une telle situation pendant une période indéfinie.

Ainsi, pendant la durée des mesures d'isolement décrétées par le Gouvernement, nous vous demandons d'appliquer une mesure exceptionnelle qui aurait pour effet d'atténuer les impacts financiers reliés à la suspension des activités judiciaires soit :

- **permettre aux avocats de pratique privée acceptant des mandats d'aide juridique de pouvoir facturer à la Commission leurs travaux en cours ;**

Nous vous soumettons cette demande dans un souci de pouvoir répondre rapidement et efficacement aux inquiétudes manifestées par plusieurs de nos membres qui craignent les impacts financiers de cette crise et, si nécessaire, nous demeurons disponibles pour toute discussion relative à la situation actuelle.

Dans l'intervalle, veuillez recevoir Me Niquette, nos salutations distinguées.



Me Catia Larose

Présidente du Conseil d'administration

**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATES ET AVOCATS DU QUÉBEC**

cc. *Ministre de la Justice*  
*Me Paul-Matthieu Grondin, Bâtonnier du Québec*  
*Me Stéphanie Valois AQAADI*  
*Me Jean-Yves Therrien AAARBRIP*  
*Me David Pecho AAADFQ et Me Olivier Rioux-McDougall*  
*Me Jacinthe Lanctôt AAADCQ*  
*Me Lida Sara Nouraie AADM Me Francis Borgne AQAAD*  
*Me Alain Beausoleil et Me Denis Richard AADJ*  
*Me Marie-Christine Labranche AJBR*  
*Me Sabine Uwitonze AJBM*  
*David Chapdelaine-Miller AJBQ*